

Artisanat du bâtiment : l'activité recule encore, le mouvement « Laissez-nous travailler » s'amplifie

Paris, le 27 octobre 2026 - Trésoreries fragilisées, marges en baisse, emplois détruits : derrière les premiers signes d'amélioration, la conjoncture du 3^{ème} trimestre démontre que la crise perdure. Avec sa pétition « Laissez-nous travailler ! », la CAPEB porte la colère d'artisans qui veulent vivre de leur travail, retrouver des chantiers, embaucher et transmettre leurs savoir-faire. À l'heure des arbitrages budgétaires pour 2027, elle appelle le Gouvernement à entendre leur message et à prendre des mesures concrètes pour relancer la demande de travaux.

Une activité toujours en recul, des entreprises qui s'épuisent

Au troisième trimestre 2026, l'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule de 1 % sur un an, après une baisse de 0,5 % au trimestre précédent.

L'entretien-rénovation et la construction neuve enregistrent chacun un recul de 1 %. Seule éclaircie : la rénovation énergétique progresse de 1 %, une première depuis le premier trimestre 2024. Cette reprise reste toutefois inégale et profite principalement aux plombiers-chauffagistes et aux électriciens, portés notamment par les travaux de climatisation et de ventilation réalisés durant l'été.

À l'inverse, la maçonnerie, la menuiserie-serrurerie et l'aménagement-décoration-plâtrerie accusent chacune une baisse de 2 %. Sur le plan géographique, l'activité recule dans toutes les régions, à l'exception de la Normandie, où elle se stabilise.

Les difficultés financières restent particulièrement préoccupantes :

- 30 % des entreprises déclarent une détérioration de leur trésorerie.
- Un quart des entreprises expriment des besoins de financement, pour un montant moyen de 25 000 euros.
- 28 % des entreprises signalent une baisse de leurs marges, contre seulement 5 % une hausse.

La baisse de l'activité, la hausse du prix des carburants et l'allongement des délais de paiement pèsent directement sur les comptes des entreprises. L'emploi

continue lui aussi de reculer : sur un an, les entreprises du BTP de moins de 20 salariés ont perdu 17 066 emplois, dont environ 11 500 dans les entreprises du bâtiment comptant jusqu'à 10 salariés.

Ces chiffres racontent la même histoire : les entreprises artisanales veulent continuer à travailler, mais elles manquent de visibilité et de conditions économiques favorables pour se projeter.

« Laissez-nous travailler ! » : le ras-le-bol des artisans s'exprime

Lancée à l'occasion du salon Batimat, la pétition de la CAPEB « Laissez-nous travailler ! » a recueilli 8 600 signatures au 27 octobre. Au-delà du nombre de signataires, les témoignages font ressortir un sentiment profond d'épuisement et d'inquiétude pour l'avenir de l'artisanat du bâtiment.

Les artisans demandent d'abord à retrouver des clients et des chantiers. Ils dénoncent un environnement où les dispositifs d'aide évoluent, où les démarches administratives s'accumulent et où les charges augmentent, tandis que les marges se réduisent. Le coût des matériaux, des carburants, des véhicules professionnels et des assurances renforce les difficultés.

Cette situation a des conséquences directes sur l'emploi et la transmission des savoir-faire. Certains artisans hésitent désormais à prendre un stagiaire ou à embaucher, faute de pouvoir anticiper leur activité dans les mois à venir.

Les signataires expriment également leur inquiétude face à la place accordée aux entreprises artisanales dans la transition énergétique. La CAPEB alerte sur le risque de réduire les artisans à un rôle de simples poseurs ou sous-traitants, alors que leur expertise est essentielle à la qualité des travaux, au conseil aux ménages et à la bonne réalisation des rénovations.

Face aux difficultés qui frappent les entreprises artisanales du bâtiment, la CAPEB appelle tous ceux qui défendent un avenir pour l'artisanat du bâtiment à une mobilisation massive autour de sa pétition en signant la pétition « Des chantiers pour bâtir, pas des aides pour tenir : laissez-nous travailler ! », qui appelle les pouvoirs publics à apporter des réponses concrètes aux difficultés des entreprises artisanales du bâtiment. [La pétition est accessible en ligne.](#)

Pour Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB : « Les artisans ne demandent pas à vivre sous perfusion d'aides. Ils veulent pouvoir vivre du fruit de leur travail, trouver des chantiers, embaucher et transmettre leurs savoir-faire. Des évidences fortement remises en cause par quatre années de recul d'activité. On ne peut pas leur demander de réussir la rénovation des logements et la transition énergétique tout en fragilisant les conditions dans lesquelles ils travaillent. »

Pour la CAPEB, cette pétition constitue une démarche d'expression pacifique et responsable. Elle donne une voix à des entreprises qui veulent continuer à contribuer à l'économie locale, à l'emploi et à la rénovation des logements, mais qui attendent des pouvoirs publics des réponses concrètes.

Budget 2027 : faire le choix de l'activité et de l'emploi local

Alors que le projet de loi de finances pour 2027 fait l'objet d'arbitrages déterminants pour les entreprises, la CAPEB appelle le Gouvernement à ne pas fragiliser davantage les petites entreprises du bâtiment. La maîtrise des finances publiques ne peut se faire au détriment des conditions nécessaires à l'activité, à l'emploi et à la rénovation des logements.

Pour la CAPEB, la priorité est claire : il faut redonner aux ménages la capacité de réaliser leurs travaux, apporter de la visibilité aux entreprises et simplifier les règles qui pèsent sur elles.

Elle demande notamment :

- **Une baisse temporaire de la TVA à 5,5 % sur les travaux de rénovation**, afin de soutenir la demande et le pouvoir d'achat des ménages.
- **Un parcours de rénovation énergétique par étapes**, cohérent, accessible financièrement et adapté aux besoins des ménages, pour permettre aux travaux de se concrétiser.
- **Un arrêt de la hausse du coût du travail** en écartant la prime de partage de la valeur (PPV) de l'assiette de calcul de la réduction des cotisations patronales ainsi que la participation, l'intéressement et l'abondement de l'employeur au plan d'épargne entreprise (PEE) tel que prévu dans le projet de budget 2027 du gouvernement.
- **Un système de gestion des déchets (REP PMCB) efficace et adapté aux artisans et aux collectivités locales**, afin de réduire les difficultés rencontrées par les entreprises et de rendre le dispositif plus adapté à la réalité des TPE sur le terrain.
- **Une meilleure reconnaissance du rôle des artisans dans la transition énergétique**, notamment dans le déploiement des pompes à chaleur, afin qu'ils puissent conserver leur place dans la relation avec les clients et la réalisation des travaux.

La CAPEB demande également que le budget 2027 soutienne les financements privés en faveur de la rénovation énergétique, notamment les donations intrafamiliales ; favorise l'adaptation des logements au vieillissement et

l'équipement des entreprises en bornes de recharge pour leurs véhicules professionnels.

La CAPEB demande à être reçue par le Premier ministre

Face à la dégradation persistante de la situation économique des entreprises artisanales du bâtiment et au mécontentement exprimé par des milliers de signataires, la CAPEB demande un rendez-vous au Premier ministre.

Elle souhaite lui remettre les résultats de la grande pétition de la CAPEB et lui présenter directement les attentes des artisans. La CAPEB entend poursuivre sa mobilisation auprès des pouvoirs publics et de son réseau territorial pour que la voix des artisans soit entendue au niveau national comme dans les territoires.

L'artisanat du bâtiment ne demande pas un traitement de faveur. Il demande les moyens de travailler, d'investir, d'embaucher et de transmettre. Derrière chaque entreprise fragilisée, ce sont des emplois locaux, des savoir-faire et la capacité à rénover les logements qui sont en jeu.

Les artisans sont prêts à prendre leur part dans les transitions économiques et énergétiques. Encore faut-il leur permettre de travailler.

**DES CHANTIERS POUR BÂTIR,
PAS DES AIDES POUR TENIR !**

**LAISSEZ-NOUS
TRAVAILLER !**



**ARTISANS,
SIGNEZ LA PÉTITION**



CAPEB
L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

Documents et visuels à télécharger

[Téléchargez la note de conjoncture du 3e trimestre 2026 des entreprises artisanales du bâtiment.](#)

[Téléchargez les visuels de la pétition « Laissez-nous travailler ! » pour illustrer vos articles.](#)

[Photo : Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB. © CAPEB](#)

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X :** [@capeb_fr](#)
- **Facebook :** [@capeb.nationale](#)
- **LinkedIn :** [@capeb](#)